



Merci de bien vouloir retourner ce formulaire et accompagné de votre règlement à
L'UMIH66 17 bis rue Camile Pelletan 66000 PERPIGNAN

Enseigne Commerciale _____

Nom & Prénom de l'exploitant : _____

Adresse de l'établissement : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____

Tél portable : _____

Mail : _____@_____

Votre SIRET : _____

Code NAF : _____

Date de début d'activité : _____

Nombre de salariés : _____

Catégorie de Licence : Licence III Licence IV
 Licence Restaurant

Etablissement saisonnier : Oui Non

Si oui, période d'ouverture : _____

Votre règlement :

Par chèque ci-joint

Par prélèvement

(RIB à nous transmettre)

Par virement :

IBAN : FR76 1660 7000 0000 0192 4660 386

BIC : CCBPFRPPPP

Je calcule ma cotisation

- Montant de la cotisation correspondant à mon activité : _____ €
- Voir barème
- J'exploite un établissement saisonnier, je bénéficie de - 20 %* : _____ €
Ouverture inférieure à 6 mois
**sauf club de plage*
- Ma cotisation annuelle s'élève à : _____ €

Barème

TVA non applicable, art 261-4-9° du CGI

		HOTEL	HOTEL RESTAURANT
0/*	-	227 €	242 €
**	-	288 €	350 €
***	- 20 chambres	425 €	458 €
	+ 20 chambres	510 €	561 €
****	- 20 chambres	470 €	488 €
	+ 20 chambres	607 €	612 €
*****	-	618 €	618€

	BAR	RESTAURANT	TRAITEUR	ORGANISATEUR DE RECEPTION	CLUB DE PLAGE	DISCOTHEQUE
- De 4 salariés	200 €	225 €			240 €	250 €
+ de 4 salariés	250 €	295 €			250 €	290 €

Date :

Signature :

BULLETIN D'ADHESION

Vous exploitez un restaurant, un hôtel, un bar, un établissement de nuit,
un club de plage ?

**Ne restez plus seul ! Adhézé à l'UMIH66, votre fédérati6n
professionnelle, afin de profiter de nombreux avantages :**



ÊTRE ACCOMPAGNÉ ET CONSEILLÉ

*Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité, contentieux.
Des experts vous accompagnent.*



OBTENIR L'ENSEMBLE DES AFFICHAGES ET REGISTRES OBLIGATOIRES :

*Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène & bonnes
pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques professionnels, Support
Allergènes, etc...*



BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FINANCIERS IMPORTANTS :

*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



ÊTRE REPRÉSENTÉ ET DEFENDU :

*Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité,
Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur le plan
national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ...)*



BÉNÉFICIEZ DU RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de commerce, ...



ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE

Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHRD



PARTICIPER À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE NOS PROFESSIONS :

Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



OBTENIR DES OFFRES DE FORMATIONS ADAPTÉES :

Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène alimentaire ...

Union des Métiers & des industries de l'Hôtellerie des Pyrénées Orientales

17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03

Horaires : du lundi au vendredi – 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

contact@umih66.com www.umih66.com

**Vous exploitez un restaurant, un hôtel, un bar, un établissement de nuit,
un club de plage ?**

**Ne restez plus seul ! Adhérez à l'UMIH66, votre fédération professionnelle,
afin de profiter de nombreux avantages :**



ÊTRE ACCOMPAGNÉ ET CONSEILLÉ

*Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité, contentieux.
Des experts vous accompagnent.*



OBTENIR L'ENSEMBLE DES AFFICHAGES ET REGISTRES OBLIGATOIRES :

*Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène & bonnes
pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques professionnels, Support
Allergènes, etc...*



BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FINANCIERS IMPORTANTS :

*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



ÊTRE REPRÉSENTÉ ET DEFENDU :

*Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité,
Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur le plan
national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ...)*



BÉNÉFICIEZ DU RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de commerce, ...



ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE

Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHRD



PARTICIPER À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE NOS PROFESSIONS :

Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



OBTENIR DES OFFRES DE FORMATIONS ADAPTÉES :

Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène alimentaire ...

Union des Métiers & des industries de l'Hôtellerie des Pyrénées Orientales

17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03

Horaires : du lundi au vendredi – 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

contact@umih66.com www.umih66.com



BULLETIN D'ADHESION

Enseigne Commerciale _____

Nom & Prénom de l'exploitant : _____

Adresse de l'établissement : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____

Tél portable : _____

Mail : _____@_____

Votre SIRET : _____

Code NAF : _____

Date de début d'activité : _____

Nombre de salariés : _____

Catégorie de Licence : Licence III Licence IV
 Licence Restaurant

Etablissement saisonnier : Oui Non

Si oui, période d'ouverture : _____

Votre règlement :

Par chèque ci-joint

Par prélèvement

(RIB à nous transmettre)

Par virement :

IBAN : FR76 1660 7000 0000 0192 4660 386

BIC : CCBPFRPPPP

Je calcule ma cotisation

- Montant de la cotisation correspondant à mon activité : _____ €
- Voir barème
- J'exploite un établissement saisonnier, je bénéficie de - 20 %* : _____ €
Ouverture inférieure à 6 mois
**sauf club de plage*
- Ma cotisation annuelle s'élève à : _____ €

Barème

TVA non applicable, art 261-4-9° du CGI

		HOTEL	HOTEL RESTAURANT
0/*	-	227 €	242 €
**	-	288 €	350 €
***	- 20 chambres	425 €	458 €
	+ 20 chambres	510 €	561 €
****	- 20 chambres	470 €	488 €
	+ 20 chambres	607 €	612 €
*****	-	618 €	618 €

	BAR	RESTAURANT	TRAITEUR	ORGANISATEUR DE RECEPTION	CLUB DE PLAGE	DISCOTHEQUE
- De 4 salariés	200 €	225 €			240 €	250 €
+ de 4 salariés	250 €	295 €			250 €	290 €

Date :

Signature :



ÊTRE ACCOMPAGNÉ ET CONSEILLÉ

Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité, contentieux. Des experts vous accompagnent.



OBTENIR L'ENSEMBLE DES AFFICHAGES ET REGISTRES OBLIGATOIRES :

Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène & bonnes pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques professionnels, Support Allergènes, etc...



BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FINANCIERS IMPORTANTS :

*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



ÊTRE REPRÉSENTÉ ET DEFENDU :

Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité, Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur le plan national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ...)



BÉNÉFICIEZ DU RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de commerce, ...



ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE

Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHRD



PARTICIPER À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE NOS PROFESSIONS :

Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



OBTENIR DES OFFRES DE FORMATIONS ADAPTÉES :

Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène alimentaire ...

Union des Métiers & des industries de l'Hôtellerie des Pyrénées Orientales

17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03

Horaires : du lundi au vendredi – 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

contact@umih66.com www.umih66.com





Enseigne Commerciale : _____

Nom & Prénom de l'exploitant : _____

Adresse de l'établissement : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

Mail : _____ @ _____

N° SIRET : _____ Code NAF : _____

Date de début d'activité : _____ Nombre de salariés : _____

Catégorie de Licence : Licence III Licence IV Licence Restaurant

Etablissement saisonnier : Oui Non

Si oui, période d'ouverture : _____

Votre règlement :

Par chèque ci-joint Par prélèvement (*RIB à nous transmettre*)

Par virement – IBAN : FR76 1660 7000 0000 0192 4660 386

BIC : CCBPFRPPPPG

Adhésion valable 12 mois

Date :	Signature :
--------	-------------

	BAR	RESTAURANT	TRAITEUR	ORGANISATEUR DE RECEPTION	CLUB DE PLAGE	DISCOTHEQUE
- De 4 salariés	200 €	225 €			240 €	250 €
+ de 4 salariés	250 €	295 €			250 €	290 €

		HOTEL	HOTEL RESTAURANT
0/*	-	227 €	242 €
**	-	288 €	350 €
***	- 20 chambres	425 €	458 €
	+ 20 chambres	510 €	561 €
****	- 20 chambres	470 €	488 €
	+ 20 chambres	607 €	612 €
*****	-	618 €	618€

Je calcule ma cotisation

Montant de la cotisation correspondant à mon activité _____ €
Voir barème

J'exploite un établissement saisonnier, je bénéficie de – 20 %* _____ €
Ouverture inférieure à 6 mois
**sauf club de plage*

Ma cotisation annuelle s'élève à : _____ €

**Ne restez plus seul ! Adhérez à l'UMIH66, votre
fédération professionnelle, afin de profiter de nombreux
avantages :**



Être accompagné et conseillé dans la gestion de votre établissement :
*Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité,
contentieux. Des experts vous accompagnent.*



Obtenir l'ensemble des affichages et registres obligatoires :
*Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène &
bonnes pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques
professionnels, Support Allergènes, etc...*



Bénéficiaire d'avantages financiers importants :
*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



Être représenté et défendu :
*Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité,
Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur
le plan national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ..)*



**Être informé de l'actualité professionnelle de votre métier et du
secteur :**
Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHRD



Bénéficiaire du Réseau de professionnels
*Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de
commerce, ...*



Participer à la défense des intérêts de nos professions :
Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



Obtenir des offres de formations adaptées :
*Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène
alimentaire ..*

**Vous exploitez un restaurant, un hôtel, un bar, un
établissement de nuit, un club de plage ?**

BULLETIN D'ADHESION

Union des Métiers & des Industries de l'Hôtellerie des
Pyrénées Orientales
17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03
Horaires : du lundi au vendredi – 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
contact@umih66.com www.umih66.com



Ne restez plus seul ! Adhérez à l'UMIH66, votre fédération professionnelle, afin de profiter de nombreux avantages :



Être accompagné et conseillé dans la gestion de votre établissement :

Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité, contentieux. Des experts vous accompagnent.



Obtenir l'ensemble des affichages et registres obligatoires :

Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène & bonnes pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques professionnels, Support Allergènes, etc...



Bénéficiaire d'avantages financiers importants :

*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



Être représenté et défendu :

Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité, Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur le plan national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ..)



Être informé de l'actualité professionnelle de votre métier et du secteur :

Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHRD



Bénéficiaire du Réseau de professionnels

Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de commerce, ...



Participer à la défense des intérêts de nos professions :

Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



Obtenir des offres de formations adaptées :

Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène alimentaire ...

Vous exploitez un restaurant, un hôtel, un bar, un établissement de nuit, un club de plage ?

BULLETIN D'ADHESION



Union des Métiers & des Industries de l'Hôtellerie des
Pyrénées Orientales

17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03

Horaires : du lundi au vendredi – 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

contact@umih66.com www.umih66.com



Ne restez plus seul ! Adhérez à l'UMIH66, votre fédération professionnelle, afin de profiter de nombreux avantages :



Être accompagné et conseillé dans la gestion de votre établissement :

Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité, contentieux. Des experts vous accompagnent.



Obtenir l'ensemble des affichages et registres obligatoires :

Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène & bonnes pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques professionnels, Support Allergènes, etc...



Bénéficiaire d'avantages financiers importants :

*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



Être représenté et défendu :

Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité, Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur le plan national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ..)



Être informé de l'actualité professionnelle de votre métier et du secteur :

Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHR



Bénéficiaire du Réseau de professionnels

Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de commerce, ...



Participer à la défense des intérêts de nos professions :

Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



Obtenir des offres de formations adaptées :

Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène alimentaire ...



**Vous exploitez un restaurant, un hôtel,
un bar, un établissement de nuit,
un club de plage ?**

**BULLETIN
D'ADHESION**

Union des Métiers & des Industries de l'Hôtellerie des
Pyrénées Orientales

17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03

Horaires : du lundi au vendredi – 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

contact@umih66.com www.umih66.com



Ne restez plus seul ! Adhérez à l'UMIH66, votre fédération professionnelle, afin de profiter de nombreux avantages :



Être accompagné et conseillé dans la gestion de votre établissement :
Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité, contentieux. Des experts vous accompagnent.



Obtenir l'ensemble des affichages et registres obligatoires :
Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène & bonnes pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques professionnels, Support Allergènes, etc...



Bénéficiaire d'avantages financiers importants :
*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



Être représenté et défendu :
Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité, Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur le plan national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ..)



Être informé de l'actualité professionnelle de votre métier et du secteur :
Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHRD



Bénéficiaire du Réseau de professionnels
Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de commerce, ...



Participer à la défense des intérêts de nos professions :
Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



Obtenir des offres de formations adaptées :
Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène alimentaire ...

Vous exploitez un restaurant, un hôtel, un bar, un établissement de nuit, un club de plage ?

BULLETIN D'ADHESION UMIH66



Union des Métiers & des Industries de l'Hôtellerie des
Pyrénées Orientales
17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03
Horaires : du lundi au vendredi – 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
contact@umih66.com www.umih66.com

Enseigne Commerciale : _____

Nom & Prénom de l'exploitant : _____

Adresse de l'établissement : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

Mail : _____@_____

N° SIRET : _____ Code NAF : _____

Date de début d'activité : _____ Nombre de salariés : _____

Catégorie de Licence : Licence III Licence IV Licence Restaurant

Etablissement saisonnier : Oui Non

Si oui, période d'ouverture : _____

Votre règlement :

Par chèque ci-joint Par prélèvement (*RIB à nous transmettre*)

Par virement – IBAN : FR76 1660 7000 0000 0192 4660 386

BIC : CCBPFRPPPPG

Adhésion valable 12 mois

Date :	Signature :
--------	-------------

	BAR	RESTAURANT	TRAITEUR	ORGANISATEUR DE RECEPTION	CLUB DE PLAGE	DISCOTHEQUE
- De 4 salariés	200 €	225 €			240 €	250 €
+ de 4 salariés	250 €	295 €			250 €	290 €

		HOTEL	HOTEL RESTAURANT
0/*	-	227 €	242 €
**	-	288 €	350 €
***	- 20 chambres	425 €	458 €
	+ 20 chambres	510 €	561 €
****	- 20 chambres	470 €	488 €
	+ 20 chambres	607 €	612 €
*****	-	618 €	618€

Je calcule ma cotisation

Montant de la cotisation correspondant à mon activité _____ €
Voir barème

J'exploite un établissement saisonnier, je bénéficie de – 20 %* _____ €
Ouverture inférieure à 6 mois
**sauf club de plage*

Ma cotisation annuelle s'élève à : _____ €

Ne restez plus seul ! Adhérez à l'UMIH66, votre fédération professionnelle, afin de profiter de nombreux avantages :



Être accompagné et conseillé dans la gestion de votre établissement :

Domaines juridiques & réglementaires, affaires sociales, formation, fiscalité, contentieux. Des experts vous accompagnent.



Obtenir l'ensemble des affichages et registres obligatoires :

Plaques de licences III, IV, Restaurant, Convention Collective, Guide hygiène & bonnes pratiques du restaurateur, Document d'évaluation des risques professionnels, Support Allergènes, etc...



Bénéficiaire d'avantages financiers importants :

*Jusqu'à 28 % de remise sur la SACEM, 5 % de remise sur la SPRE
Des offres et des avantages professionnels grâce à nos partenaires*



Être représenté et défendu :

Sur le plan Local (Commission terrasse, Prud'hommes, Commission Accessibilité, Commission des Impôts, Préfecture, Mairies, Offices du Tourisme, PMC...) et sur le plan national et européen (FAFIH, HOTREC, Pouvoirs Publics, Ministères ..)



Être informé de l'actualité professionnelle de votre métier et du secteur :

Newsletter, circulaires, www.umih66.com, Magazine NOUS CHR



Bénéficiaire du Réseau de professionnels

Banque de licence, CVthèque, petites annonces, transactions de fonds de commerce, ...



Participer à la défense des intérêts de nos professions :

Prendre part à la vie syndicale, participer aux Forums & Salons etc...



Obtenir des offres de formations adaptées :

Permis d'exploitation, Permis de former, droit social, Management, Hygiène alimentaire ...



**Vous exploitez un restaurant, un hôtel, un bar,
un établissement de nuit, un club de plage ?**

BULLETIN D'ADHESION

**Union des Métiers & des Industries de
l'Hôtellerie des Pyrénées Orientales**

17 bis rue Camille Pelletan, 66000 Perpignan | Tél : 04.68.35.50.03

Horaires : du lundi au vendredi – 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

contact@umih66.com www.umih66.com

